

Projet d'accueil



Rue de la station, 43

7800 Ath

068.68.18.05

Directrice : Mme. Martin mmartin@cpasath.be

Directeur Général du CPAS : Mr. Rasse

Président : Mr. Salingue

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	2
A. A LA DECOUVERTE DES COCCINELLES	3
B. PRESENTATION DE L'EQUIPE	4
C. VOTRE RENCONTRE	6
○ La période de familiarisation	8
○ Le maintien du contact après l'entrée de votre enfant	9
○ Comment gérer les transitions quotidiennes	11
D. A LA RENCONTRE DE VOTRE ENFANT	12
○ L'environnement matériel	12
○ La place de votre enfant à la crèche	14
○ L'enfant avec des besoins spécifiques	17
○ Les émotions de l'enfant	20
○ Les règles de vie	21
E. A LA RENCONTRE DES STAGIAIRES	22
F. LA FIN DU SEJOUR	23
G. LES CONTACTS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES	23
CONCLUSION	24

AVANT PROPOS

A l'heure actuelle, un accent particulier est mis sur la dimension psychopédagogique de l'accueil de l'enfant. Cette préoccupation s'est traduite dans des textes législatifs et notamment dans l'élaboration d'un « Code de qualité de l'accueil », défini par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17/12/2003. Il propose à l'ensemble des services d'accueil une base de réflexion commune tournée vers la recherche de la qualité. La mise en œuvre de ce code doit se traduire par la réalisation d'un projet d'accueil.

Ce projet d'accueil vous est destiné, à vous parents. Il se veut être le reflet le plus précis possible de nos pratiques professionnelles. Notre réflexion se base sur nos expériences et notre vécu mais également sur des référentiels, mis à notre disposition par l'O.N.E., qui ont été élaborés par les coordinatrices ainsi que des conseillers pédagogiques sur base d'une concertation avec des travailleurs de terrain et des experts scientifiques. Les nombreux échanges entre vous-mêmes et l'équipe de la crèche alimenteront également notre réflexion et nous aideront dans la recherche de la qualité de l'accueil de vos enfants.

A. A LA DECOUVERTE DES « COCCINELLES » ...

Pour la petite histoire, sachez que cette maison de maître à deux étages sous toit en pavillon tronqué, de style néo-classique, date du XIX^{ème} siècle. A l'usage d'habitation et de locaux administratifs par la suite, elle est aujourd'hui reconvertie en crèche.

Bien que dans certaines pièces vous pouvez constater que le souhait a été de garder des traces du style de cette bâtisse, l'aménagement de l'espace intérieur a été conçu pour permettre à l'enfant de développer son activité et de s'épanouir en toute sécurité.

La crèche est divisée en 3 sections bien distinctes. Chacune des sections est spacieuse et bien éclairée.

Le premier étage est la section de vie des moyens. Un ascenseur permet un accès rapide et sécurisé.

Sur le même palier, se trouve également un local réservé aux puéricultrices permettant échanges et repos du personnel en toute quiétude.

Le rez-de-chaussée est constitué :

- de la section des bébés ;
- de la section des grands ;
- du bureau de l'assistant social et de l'infirmière/responsable ;
- d'une cuisine permettant le réchauffement des repas et la préparation des panades et collations.

Un jardin permet de sortir régulièrement afin d'y organiser des activités en plein air.

B. PRESENTATION DE L'EQUIPE ET ROLE DE CHACUN (UNES)

A la date du 1 juillet 2022, le personnel du Milieu d'Accueil 'Les Coccinelles ' se répartit comme suit :

1. Les puéricultrices

Les puéricultrices sont les personnes de référence non seulement pour les enfants mais aussi pour vous parents.

Tout au long du séjour de votre enfant en crèche, elles veilleront au maintien de sa santé par la qualité de l'hygiène, des soins, des repas et du sommeil mais aussi à son bon développement intellectuel, moteur et psychoaffectif.

Elles vont instaurer avec vous un lien basé sur le dialogue et le partenariat.

L'équipe se divise sur base des 3 sections :

1.a Section des bébés

Mercédes, Catherine

1.b Section des Moyens

Alexandra, Sylvie

1.c Section des grands

Mélanie, Christine

Se rajoute Aline, Oksana et Caroline, qui sont des puéricultrices détachées pouvant passer d'une section à une autre en fonction de besoins rencontrés.

2. L'infirmière/ directrice et l'assistant social

Les rôles de l'infirmière, comme ceux de l'assistant social, ont été établis en rapport à la législation et au Code de qualité d'accueil.

Maïté, **l'infirmière et responsable de la Crèche**, est responsable de la gestion quotidienne de la santé et de la gestion journalière de la crèche, en collaboration avec Valentin, l'assistant social pour ce dernier point.

Elle organise les examens médicaux d'entrées et périodiques et encadre l'équipe des puéricultrices et veille à la cohésion des pratiques professionnelles en vue de l'épanouissement de l'enfant.

Elle collabore au travail éducatif des puéricultrices par une présence active et régulière dans les groupes de vie.

Elle est le lien avec le pouvoir organisateur du CPAS de Ath et ainsi qu'avec l'ONE.

Valentin, **l'assistant social** assure le premier accueil et tout au long du séjour de votre enfant il favorisera les échanges en vue de fournir tous les renseignements administratifs, financiers et humains nécessaires en vue d'une bonne intégration.

Il organise les futures entrées en Crèche ainsi que les contrats d'accueils.

Il réalise les enquêtes financières en application de la circulaire qui vous est transmise à l'entrée en vue de déterminer votre participation financière dans les frais de séjour de votre enfant.

Sachez qu'en cas de difficulté financière il peut adapter cette participation financière à un montant qui permette l'accès de l'enfant en crèche.

4) Les techniciennes de surface

Stéphanie et Lucrèce sont chargées de l'intendance ; elles veillent à la propreté des locaux, à l'ordre tout en respectant l'organisation de la vie à la crèche.

5) La pédiatre

La pédiatre, Dr Thomas, collabore par son rôle préventif au bien-être de la collectivité. Elle est chargée de la surveillance de la santé des enfants accueillis. Son intervention est intégrée au travail de l'équipe.

Sachez que dans le cadre de nos réflexions sur la qualité de l'accueil, nous avons réalisé un « code de pratiques professionnelles ».

En effet, pour qu'une équipe fonctionne bien, il importe qu'il y ait une cohérence au niveau des pratiques professionnelles, mais aussi qu'elle se donne des règles déontologiques, notamment dans le respect du secret professionnel.

Notre Crèche privilégie une stabilité dans la relation entre l'enfant, les parents et le personnel. C'est ainsi que notre Crèche a privilégié des équipes de travail fixes. Malheureusement, il arrive que certaines contraintes organisationnelles nous obligent à modifier l'affectation d'un travailleur en fonction de besoins particuliers au sein d'un groupe (maladie, retour d'un agent, écartement en cas de grossesse, fin de contrat,...).

La crèche est constituée d'une équipe stable composée de personnes qualifiées, compétentes et dynamiques qui se revitalise régulièrement (réunions, formations, changement de section,...).

C. A VOTRE RENCONTRE ...

Un dispositif de premier accueil est mis en place au sein de la crèche.
Il a pour objectif d'établir un climat de confiance entre vous et notre milieu d'accueil.

Les premiers liens dans lesquels votre enfant va se constituer comme personne sont les liens qui vous unissent à lui.

L'accueillir nécessite donc que nous connaissions vos attentes. Pouvoir échanger autour d'un projet pour votre enfant en vue de la recherche de son bien-être, nous paraît primordial.

Il importe que les séparations soient le plus sécurisantes possibles et pour lui et pour vous-mêmes et pour le personnel qui sera amené à s'occuper de lui.

Ce dispositif peut toutefois être aménagé pour des raisons sociales impératives, mais toujours dans le souci de privilégier l'intérêt de l'enfant.

DU PREMIER CONTACT AVEC LA CRECHE, A L'ENTREE DE VOTRE BEBE

LE PREMIER CONTACT

Une visite des locaux et la présentation du personnel peut être faite dès la confirmation du 6ème mois de grossesse même s'il n'est pas certain que vous ayez une place à ce stade.

Vous disposerez ainsi d'un maximum d'informations pour pouvoir éventuellement comparer avec d'autres modes de garde et choisir le système qui répond au mieux à vos attentes.

LE PREMIER ENTRETIEN APRES LA NAISSANCE

Lorsque la réservation est effective, vous recevez un courrier par lequel vous êtes invités à prendre rendez-vous avec l'assistant social. Il nous semble important de pouvoir y participer en couple. En vue de faciliter la présence des deux parents, des rendez-vous sont possibles en fin de journée.

Généralement, le rendez-vous est pris environ un mois avant l'entrée de votre enfant afin de prévoir une période de familiarisation suffisante permettant d'assurer au mieux la continuité entre la maison et la crèche.

Il est important dès ce moment d'apporter réponse à chaque question que vous vous posez, de spécifier le rôle des différentes personnes qui seront amenées à entrer en contact avec votre enfant, d'examiner vos craintes éventuelles, qu'elles soient d'ordre pratique ou qu'elles concernent la vie de votre enfant en milieu d'accueil.

L'entretien prendra donc du temps. C'est pourquoi vous pouvez décider de la présence ou non de votre bébé.

La partie plus administrative consiste à l'élaboration du dossier.

Dans un premier temps, nous examinons ensemble le règlement d'ordre intérieur ainsi que les grandes lignes directrices de notre projet d'accueil.

Un contrat d'accueil est ensuite établi et signé.

La circulaire réglementant la participation financière des parents dans les frais de séjour ainsi que les documents de revenus à compléter en vue de la détermination de cette participation financière vous sont délivrés.

De même, nous vous remettons un document de « **présentation de votre enfant** » que nous vous demandons de compléter à la maison, juste avant son entrée.

Cette fiche est importante car elle restera dans la section de votre enfant afin que le personnel y ait accès à tout moment.

D'autre part, cette fiche vous questionne sur le comportement ainsi que les habitudes de votre enfant au moment de son entrée en crèche : son caractère, ses habitudes au niveau sommeil, ses pleurs, son régime alimentaire ou toute remarque éventuelle qu'il vous semble important de signaler au personnel dès ses premiers contacts avec la crèche.

Une période de familiarisation sera déterminée, avec la date d'entrée officielle de votre enfant.

Au terme de cet entretien, nous visitons à nouveau les locaux et vous présentons le personnel présent. Un rendez-vous avec l'infirmière et la pédiatre pourra ensuite être posé.

Si vous le souhaitez, le suivi préventif peut être assuré par le médecin du milieu d'accueil. Toutefois, nous vous laissons le choix de l'effectuer auprès de votre médecin ou d'une consultation O.N.E.

Durant le passage en crèche de votre enfant, un dépistage visuel lui sera aussi proposé. Il s'effectue entre l'âge de 20 et 30 mois.

Les enfants qui présentent des problèmes de santé spécifiques peuvent être accueillis à la crèche après accord de la pédiatre. Si leur état nécessite des soins particuliers tels que des traitements de kinésithérapie, nous acceptons que votre kiné les réalise au sein même de la crèche pour autant que son intervention se réalise en collaboration avec le personnel en vue de ne pas perturber le rythme de l'enfant ainsi que l'organisation de la crèche.

MAINTENANT PEUT COMMENCER LA PERIODE DE FAMILIARISATION

Cette période revêt une importance particulière. Pourquoi ?
Parce qu'il est important de sauvegarder une sécurité de base du bébé.
Si les séparations font grandir et mènent à l'autonomie, il importe toutefois qu'elles soient le plus sécurisantes possibles.
La familiarisation va permettre à l'enfant de prendre ses repères, d'acquérir une certaine sécurité affective.
De même il est important de prendre en compte votre anxiété et d'essayer d'y apporter des réponses au travers des relations qui vont s'établir avec les personnes qui s'occuperont de votre enfant.

COMMENT ATTEINDRE CET OBJECTIF ?

En poursuivant le lien étroit que nous avons commencé à établir entre vous, votre enfant et le personnel.
Habituer progressivement votre enfant à la crèche permet d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.
C'est pourquoi cette période débutera suffisamment tôt, à savoir 15 jours avant l'entrée effective, afin de pouvoir l'ajuster en fonction des réactions de votre enfant.

COMMENT S'ORGANISE CETTE FAMILIARISATION ?

Elle se fera en présence des puéricultrices attachées à la section soit le matin de 10h30 à 11h30 ou l'après-midi de 13h30 à 14h30.
Les deux premiers jours, nous vous demanderons de ne pas laisser votre enfant seul mais de passer un certain temps dans la crèche avec lui, principalement dans la section où il va rentrer. Idéalement 10 jours de familiarisations sont nécessaires. Comptez 5 jours avec vous, parents, et 5 jours où votre enfant sera seulement avec les puéricultrices et ses copains au sein de la section durant 1 heure.

Dans la mesure du possible, nous souhaitons que ce soit la maman et/ou le papa qui accompagne l'enfant lors des premiers jours. Si toutefois cela n'est pas possible, à l'égard de vos obligations professionnelles, nous acceptons la présence d'un grand-parent ou de toute autre personne que vous avez désignée et qui assure la garde partielle de l'enfant.

Ce qui importe, c'est que votre enfant puisse avoir la sécurité affective nécessaire dans ce nouveau milieu.

Nous vous invitons alors à vous installer avec lui dans la section.

Peut alors démarrer le dialogue avec les professionnelles.

Ce lien qui va s'instaurer petit à petit avec les puéricultrices va permettre de soutenir votre enfant dans sa rencontre avec ce nouvel environnement et ensuite dans sa séparation avec vous.

Dès que vous vous sentez en confiance, vous pouvez le laisser seul, progressivement un peu plus longtemps.

Il est important que ces périodes soient déterminées en accord avec les puéricultrices en fonction de l'organisation de la crèche mais aussi dans le souci du bien-être des autres enfants fréquentant la section.

POURQUOI CETTE PERIODE EST-ELLE NECESSAIRE ?

Votre enfant va se familiariser petit à petit avec les lieux où les personnes, les bruits, les odeurs, les voix lui sont inconnus.

Il sera « plongé » dans l'ambiance de la crèche mais en votre présence.

La prise de contact de manière régulière avec la crèche durant ces 15 jours de familiarisation va favoriser son sentiment de sécurité.

Il va rentrer en contact avec le personnel par le biais du langage, des soins, des bras qui vont le rassurer.

Pour vous aussi, **parents**, cette période de familiarisation reste une période importante.

C'est souvent à ce moment que l'on se pose un tas de questions et que l'on se retrouve face à la réalité : il va falloir confier son enfant à une collectivité, à des personnes encore étrangères.

Vous allez tout d'abord faire connaissance avec ces personnes qui prendront en charge votre enfant.

L'occasion vous étant donnée d'approcher la réalité du terrain, vous pourrez mieux vous représenter ce qu'est la vie en collectivité.

Cette période sera également le moment opportun pour transmettre un maximum d'informations. Ca sera l'occasion de se représenter la vie en collectivité.

Transmettre toutes ces informations c'est donner aux puéricultrices des « outils » qui leur seront utiles pour assurer son bien-être et qui leur permettront d'individualiser leur intervention.

La période de familiarisation permettra aussi **aux puéricultrices** d'apprendre à connaître votre enfant au travers des relations qui vont s'établir avec vous.

VOTRE ENFANT EST RENTRE EN CRECHE ET VOUS AVEZ REPRIS LE TRAVAIL...

COMMENT MAINTENIR LE CONTACT ETABLI ?

La crèche ouvre 10 heures par jour.

Nous nous efforçons de vous consacrer le temps nécessaire à l'arrivée de votre enfant ainsi qu'au retour.

Le matin vous pouvez amener votre enfant jusqu'à la porte de la section

Il est primordial que vous fassiez part à la puéricultrice qui vous accueille de toutes les informations qui vous semblent importantes à signaler pour que la journée se passe bien.

Chaque matin nous vous demandons de déposer son petit cahier personnel qui sert de liaison entre la maison et la crèche. Il est d'autant plus important si ce n'est pas vous qui amenez ou venez rechercher l'enfant. Vous pourrez y noter en plus des informations pratiques tout ce qui vous semble bon de partager avec nous concernant sa vie à la maison (ses habitudes, son évolution, ce qui s'est passé depuis la dernière présence à la crèche...).

Durant la journée, vous pouvez nous téléphoner en section, au bureau ou passer à tout moment si vous ressentez une inquiétude quelconque.

Au retour, Les retrouvailles se feront à l'entrée de la section. Les frères et sœurs ou d'autres membres de la famille sont les bienvenus tout en veillant au respect des autres enfants et pour autant que cela ne perturbe pas le fonctionnement de la crèche.

L'accès aux dortoirs n'est autorisé qu'avec l'accord du personnel.

Un compte-rendu verbal de la journée sera effectué le plus précisément possible. Chez les bébés, chaque jour, vous en trouverez une trace écrite dans le petit cahier de liaison. Nous vous conseillons de le reprendre et de le compléter également chaque jour.

Par la suite, chez les moyens et les grands, il contiendra des informations ponctuelles résultant de l'observation de l'évolution de votre enfant ou encore des notes relatives à l'organisation.

Nous insistons sur le contenu oral que l'on vous fera en fin de journée. Petit à petit, chez les moyens, le carnet de communication sera abandonné pour l'explication orale.

Dans le hall d'entrée sont affichés en permanence les horaires **de l'infirmière et de l'assistant social**.

Toutes vos remarques, vos observations, seront prises en compte et le cas échéant, feront l'objet d'une discussion en réunion de service.

ET AU FIL DU TEMPS...

Assurer la continuité de l'accueil de votre enfant c'est maintenir un lien sécurisant indispensable à son bien-être et qui vous permettra d'anticiper sur le déroulement de sa journée.

Nous nous efforcerons de maintenir tous ces petits rituels chaque jour, à chaque séparation.

Pourquoi ?

Parce que, non seulement lors du premier accueil, mais à chaque transition quotidienne il importera de prendre en compte les vécus de la séparation et des retrouvailles.

En effet, chaque jour, ces moments demandent plus d'attention car votre enfant va passer d'un milieu de vie à l'autre ; il va donc quitter les personnes avec qui il était en relation.

Sa sécurité affective tient à un passage harmonieux d'une situation à l'autre. Vous permettre de vivre ces moments au rythme de l'enfant facilitera l'acquisition de cette sécurité.

Alors, comment faciliter cette continuité ?

Afin de permettre à votre enfant d'acquérir un certain nombre de repères qui lui permettront de connaître son environnement mais aussi les personnes qui vont s'occuper de lui, nous imposons **12 présences journalières minimum** par mois (jours ou demi-jours).

Il nous semble important de veiller à respecter **une stabilité de personnel** dans chaque section.

Bien connaître chaque enfant de son groupe, pouvoir ajuster ses actions en fonction des besoins individuels de chacun, pouvoir donner une signification aux différentes manifestations (il est fatigué, il a faim, il a peur, il est content, il s'ennuie...) facilitera chez votre enfant l'acquisition de l'autonomie, de la confiance en soi.

En vue d'atteindre cet objectif, un groupe de puéricultrices restera attaché à sa section.

Lors des **passages de sections**, nous veillons à impliquer non seulement les enfants, mais aussi les parents, les autres enfants ainsi que le personnel des autres sections. Dès que le passage est envisagé, nous vous prévenons et nous en discutons.

Préalablement au changement de section, nous vous invitons à découvrir la nouvelle section et à prendre contact avec les puéricultrices qui y sont attachées.

Les passages se font, tout comme à l'entrée, au terme d'une période de familiarisation.

Le passage de votre enfant se fera tant que possible avec un ou des petits copains avec lesquels il a pu partager des expériences à la crèche ainsi qu'avec une puéricultrice référente de sa section.

COMMENT GERER LES TRANSITIONS QUOTIDIENNES ?

Il importe que vous puissiez vous séparer de votre enfant en toute sérénité. Ainsi, des petits rituels vont s'établir petit à petit et il sera important de les maintenir à chaque séparation.

L'arrivée :

Si la puéricultrice est disponible, elle peut accueillir votre enfant dans les bras et ensuite l'installer confortablement là où il se sentira bien pour reprendre contact avec la crèche.

En effet, tout en privilégiant un accueil individualisé, la puéricultrice doit toutefois continuer à veiller au bien-être de la collectivité. Les petites questions de « routine » du matin telles que a-t-il bien dormi, a-t-il déjà bu et si oui à quelle heure, rien de particulier à signaler ?... sont utiles pour le bien-être de l'enfant et sont retranscrites dans le cahier de communications en vue de la transmission des informations aux collègues.

Si vous le souhaitez, il pourra prendre son premier biberon ou son déjeuner à la crèche. En fonction de son rythme, il vous appartiendra d'estimer ce qu'il vous paraît le plus sécurisant pour lui.

Sachez toutefois qu'il devra peut-être patienter quelques instants si par exemple la puéricultrice accueille un parent ou encore donne un biberon. Généralement, tout les biberons devront être donnés jusque 8h30.

Chaque jour est différent et peut entraîner des aménagements des petits rituels qui le sécurisent : place à table pour le déjeuner, un au revoir à la fenêtre, besoin de prendre son doudou ou sa tute... Le personnel portera une attention au respect de son rythme en lui laissant le temps de reprendre contact avec la crèche.

Le retour :

Au retour si votre enfant dort et que la puéricultrice l'estime opportun, il vous sera proposé de revenir un peu plus tard si cela vous est permis.

S'il est en activité, vous pourrez l'observer afin de ne pas interrompre son activité brusquement.

Il est important tout comme lors de l'arrivée, de ne pas précipiter le départ. Toutefois, pour permettre d'une part aux autres enfants de la section de continuer sereinement leurs activités lors du départ d'un petit copain et d'autre part au personnel de continuer à veiller aux besoins de l'ensemble du groupe, nous vous demandons de ne pas prolonger ce moment de retour, lors duquel une transmission précise sera effectuée.

D. A LA RENCONTRE DE VOTRE ENFANT

Chaque enfant est particulier, chaque enfant est une découverte...

La recherche de son bien-être sera notre souci principal.

Votre enfant va faire l'apprentissage de la vie en société. Alors qu'il a puisé chez vous ses premières ressources fondamentales à exister, il va maintenant nouer des liens avec le personnel de la crèche amené à s'occuper de lui mais aussi avec les autres enfants.

Cela suppose des conditions favorables à l'activité, non seulement au niveau environnement mais également en ce qui concerne la continuité de l'accueil et la place active qui lui sera accordée

Nous allons l'accompagner pour lui permettre de « grandir »...

DANS QUEL ENVIRONNEMENT MATERIEL VOTRE ENFANT VA-T-IL EVOLUER ?

Les espaces de vie ainsi que l'environnement matériel doivent permettre à votre enfant de développer son activité et de s'épanouir en toute sécurité.

Chacune des 3 sections est aménagée afin d'offrir à vos enfants des conditions favorables à leur épanouissement, dans le respect du code de qualité de l'accueil.

Nous veillons à adapter l'environnement de l'enfant. Tout est adapté et sécurisé en fonction de son âge.

Les jouets étant d'excellents stimulants du jeu, nous les renouvelons régulièrement en vue de permettre une multiplicité d'actions.

Chaque jour nous veillons à réaménager les salles de jeux de la même manière afin que les enfants y retrouvent leurs petites habitudes.

Par contre, dans le courant de la journée, certains jeux sont remis en place et d'autres sont laissés à disposition pour « re-susciter » l'intérêt de l'enfant.

[La section des bébés](#)

Située au rez de chaussée, elle est constituée d'une salle de jeux, d'un coin « changes et soins », d'un dortoir muni de lits et d'une biberonnerie.

Une barrière divise l'espace de vie en deux. D'un côté la salle de jeux, où les enfants sont laissés en liberté de mouvements, est partiellement recouverte de tapis permettant d'installer confortablement les bébés ; de l'autre côté un petit espace « accueil » auquel vous avez accès.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, l'accès à la salle de jeux n'est autorisé qu'avec l'accord du personnel.

Vous y trouverez des tapis d'éveil, des coussins de maintien, des jeux d'éveil sensoriels qui développent la préhension, la coordination des mouvements, l'acquisition des différentes positions.

[La section des moyens](#)

A l'étage, où la section se situe, une barrière délimite l'espace accueil des parents et l'espace de vie des enfants.

Dans l'espace jeux, vous trouverez des jeux d'encastrement, des jeux à rouler, à traîner, à empiler, permettant aux enfants de développer leur motricité.

De nombreuses figurines ainsi que des livres en carton et en tissu, permettent aux enfants de reconnaître et d'associer des personnages, des animaux, des objets.

Des « blocs modules » de psychomotricité permettent de ramper, grimper, franchir des obstacles en toute sécurité afin d'amener petit à petit à la maîtrise de l'équilibre, des mouvements et donc de la marche.

Un coin « changes et soins » se trouve face à ces espaces de vie garantissant un contact visuel permanent entre l'enfant et l'adulte. Un dortoir est également présent.

[La section des grands](#)

Occupant le reste du rez-de-chaussée, un coin « changes et soins » est également installé face à la salle de jeux.

Une petite pièce cloisonnée munie de petits pots et d'un évier y est intégrée et permet l'apprentissage de la propreté tout en respectant l'intimité des enfants.

L'espace repos est constitué de transats.

Tous les enfants sont installés à table sur de petites chaises pour prendre les repas.

Des « petits coins » dinette, lecture, repos sont aménagés.

De nombreux jeux sont à disposition des enfants : petits véhicules, jeux de construction, poupées et landaus, instruments de musique, théâtre et marionnettes, jeux d'encastrement et de manipulations, déguisements, parcours de psychomotricité, livres...

L'aménagement de la salle de jeux est régulièrement réfléchi en fonction des différents groupes en vue de « re-susciter » l'intérêt de l'enfant. Des modules sont montés et démontés au fur et à mesure des semaines.

Le jardin permet d'envisager des activités extérieures. Il sera plus facile de sortir avec les grands qui ont tous le même rythme mais si nous en avons la possibilité, nous n'hésiterons pas à sortir avec les moyens ainsi qu'avec quelques bébés.

« *Sortir par tous les temps* » est important pour nous afin de favoriser les activités extérieures.

ET VOTRE ENFANT, QUELLE PLACE A-T'IL DANS CET ENVIRONNEMENT ?

« Pour l'enfant, agir c'est...comprendre, ...exprimer, exister... »

Donner une place active à l'enfant, c'est lui permettre de s'affirmer, d'exprimer ses émotions, de lui procurer dès le plus jeune âge le sentiment d'être un partenaire de l'adulte.

Mais c'est également le laisser mener ses activités seul ou avec ses petits compagnons, lui permettre d'explorer, d'observer, de résoudre par lui-même.

C'est reconnaître ce petit être comme une personne à part entière.

Il s'agira là d'une ligne de conduite au niveau de nos pratiques professionnelles.

La priorité sera donnée à la liberté de mouvement et à l'activité autonome.

L'initiative sera laissée principalement à l'enfant. La puéricultrice y sera attentive et soutiendra son activité. Elle sera à son écoute et valorisera ses progrès.

Elle interviendra pour répondre aux sollicitations, pour partager son plaisir, pour verbaliser ce qu'il entreprend, l'accompagner dans ses découvertes et ses expériences mais aussi pour concilier les différentes activités des enfants entre eux.

Qu'entendons-nous par activités ?

Durant les premiers mois, votre enfant a besoin de proximité avec l'adulte ; il appréciera être cajolé, écouté, sécurisé.

Il fera ses premières découvertes par l'oralité et le toucher. C'est la raison pour laquelle le personnel veillera à lui parler beaucoup, à verbaliser ses faits et gestes et à lui laisser en permanence à disposition sur les tapis de jeux, des petits paniers remplis de jouets.

Ces jouets vont lui permettre de découvrir diverses textures, couleurs, volumes, formes, d'entendre différentes sonorités.

Il va les manipuler, les mordiller, les triturer, les jeter...

Petit à petit, ces petits jouets vont lui permettre d'établir des liens avec les autres enfants.

Le personnel veille à susciter ces interactions entre enfants en les installant en cercle, face à face afin qu'ils apprennent à se reconnaître. Des échanges auront lieu entre eux par le regard, le toucher, les gazouillis.

Progressivement, ils vont également prendre conscience de leur corps.

Libres de leurs mouvements sur les tapis, ils pourront, par eux-mêmes, acquérir les différents stades de la motricité qui les amèneront à la marche.

Les comptines, les chansons, les berceuses sont au rendez-vous pour inviter les tout petits à un moment d'éveil et d'échange.

Chez les moyens, le personnel va veiller à aménager un environnement riche en découvertes et apprentissages.

Nos modules de psychomotricité offrent une multiplicité d'actions qui permettent d'améliorer la coordination motrice et de prendre conscience de son corps ; les enfants prennent plaisir à grimper, ramper, glisser, rechercher l'équilibre, passer dans un tunnel...

Petit à petit ils vont acquérir plus de confiance et découvrir leurs propres limites.

Les chansons, les comptines, l'expression corporelle libre, les instruments de musique auront pour but de les éveiller au niveau langagier, moteur et social ainsi qu'au monde sonore qui les entoure.

Au fil du temps, de petites activités de courte durée sont proposées aux enfants :

- manipulation de la peinture sur de grandes surfaces à la main ou à l'éponge : l'enfant va être sensible à la texture, il observera les couleurs et le résultat ;
- manipulation de riz, de pâtes, de bouteilles, de bassines qu'ils pourront remplir, vider, mettre sur la tête ou encore grimper dessus... ;
- au travers de nombreux livres, l'animatrice propose des moments de découverte et permet à l'enfant de vivre son imaginaire.

Toutefois, à tout moment de la journée, des jeux seront disposés dans la salle de jeux pour laisser à l'enfant libre cours à sa créativité.

Dans la section des grands, de petites activités quotidiennes de groupes sont organisées mais pas imposées. Elles sont adaptées à l'âge des enfants.

Les principales sont :

- l'éveil à la lecture ; de nombreux livres sont à disposition des enfants et souvent ils seront invités à se regrouper pour la lecture dans un « coin » confortable, prévu à cet effet ; ce sera là l'occasion d'échanger avec le personnel et les copains et de poursuivre l'apprentissage du langage ;
- l'éveil à la musique : les comptines parlées, les jeux dansés, les instruments de musique amènent les enfants à jouer avec les sons, les mots et à aller à la rencontre de l'autre ;
- des panneaux éducatifs servent de base à de petits rituels tels que une chanson chaque jour de la semaine, la météo, les aliments.. ; ils sont présentés aux enfants afin qu'ils puissent observer, questionner.

Du matériel est en permanence à disposition pour permettre de s'initier aux jeux symboliques (dinette, poupées...) lorsque l'envie se manifeste.

De même un module de psychomotricité et de petits vélos offriront à l'enfant, en jeu libre, la possibilité de continuer à développer sa motricité.

Le personnel porte également un intérêt particulier à amener votre enfant à l'autonomie : s'habiller, manger seul, s'installer seul à table, prendre son linge...

Il respecte également le fait qu'il ait besoin de calme, de repos et ne participe pas aux activités.

Tout en étant en collectivité, nous veillerons à respecter le **rythme de chacun**, non seulement durant les activités mais également durant les moments privilégiés de relation adulte-enfant, tels que les repas, la mise au lit, les soins.

La présence de l'adulte se traduit sous forme d'un accompagnement à l'acquisition d'aptitudes, prenant le temps nécessaire avec les enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Nous essayons de rendre ces moments les plus agréables possibles.

Les repas

Les repas sont confectionnés au sein du CPAS. Ils sont établis par une diététicienne, Madame Florent. Ils nous parviennent en liaison chaude chaque jour vers 11h.

Les menus sont affichés à l'entrée de la section des bébés et dans le couloir de la section des moyens et des grands. Un menu spécifique pour les bébés qui débutent la diversification alimentaire a été créé. L'enfant peut recevoir le même légume toute la semaine.

Pour les goûters, ce sont les puéricultrices qui préparent les panades de fruits.

Il sera possible de demander de cuire les fruits.

Chez les bébés et les moyens, les repas sont donnés à la demande et individuellement.

Les biberons sont pris dans les bras des puéricultrices ; pour les autres repas de la journée les enfants sont installés en fonction de leur évolution psychomotrice, en chaise, en relax ou sur les genoux pour les plus petits.

Ils ne seront jamais réveillés pour prendre leurs repas.

Les plus grands sont réunis autour de petites tables.

Nous les laissons faire leur apprentissage à manger seuls, tout en veillant à ce qu'ils mangent et en encourageant leurs efforts.

Les particularités de chaque enfant sont respectées en accord avec vous (intolérances, aliments mélangés ou séparés ...) et selon vos convictions socioculturelles.

La mise au lit

Nous veillons à ce que la plupart des enfants gardent le même lit.

Toutefois les enfants dont les fréquences sont minimales « partagent » leur lit avec un autre enfant dont la fréquence est différente.

Ils sont installés dans un sac de couchage.

Nous respectons leurs habitudes (doudou, tute, peluche...) et leur rythme pour les périodes de sommeil.

Nous sommes sensibles au besoin plus particulier de certains d'être cajolés, rassurés par la présence d'un adulte au sein du dortoir avant l'endormissement.

Les portes vitrées permettent aux puéricultrices de surveiller le dortoir. Sachez qu'un bébé à son entrée ne sera pas installé dans un dortoir pour ses siestes. Des petits lits et des petits « coins » calmes sont installés dans la section de vie.

En effet, l'entrée en crèche est une période qui suscite du stress, non seulement pour vous mais également pour votre enfant.

Il est donc important que le personnel puisse observer de manière directe les habitudes au niveau de l'endormissement afin de pouvoir répondre le plus adéquatement possible à son besoin de sécurité affectif. Lorsqu'il présentera des signes de confiance, le personnel et l'infirmière se concerteront et vous en informerons. Nous l'adapterons alors progressivement au dortoir.

Les soins

Durant ces moments, la puéricultrice sera seule avec l'enfant ; il s'agit donc d'une relation privilégiée durant laquelle elle prendra le temps d'échanger avec lui, de l'observer, d'accompagner ses émotions.

Pour les plus grands, en ce qui concerne l'apprentissage à la propreté, l'initiative est laissée à l'enfant.

La puéricultrice est attentive aux premiers signes d'intérêt qu'il manifeste mais ne lui impose jamais le petit pot s'il le refuse.

ET SI VOTRE ENFANT A DES BESOINS SPECIFIQUES...

**« Accueillir un enfant avec des besoins spécifiques,
c'est d'abord accueillir un enfant ... »**

Quels que soient ses besoins, ses particularités, votre enfant est le bienvenu dans notre crèche.

Notre vision de l'accueil est basée sur la prise en compte de la diversité de tous les enfants et non sur le déficit de l'un d'entre eux.

Notre mission étant essentiellement éducative et non thérapeutique, nous allons, en partenariat avec vous, nous organiser pour qu'il puisse tirer profit de son séjour au sein de la collectivité.

Comment allons-nous procéder, et de quoi aurons-nous besoin pour l'accueillir afin qu'il puisse développer ses potentialités tout en tenant compte de ses particularités ?

LES PREMIERS CONTACTS

Dans un premier temps nous vous rencontrerons pour échanger sur vos attentes et votre projet par rapport à sa prise en charge.

Préalablement à son admission, une information au médecin du milieu d'accueil, à notre coordinatrice et au conseiller pédiatre de l'ONE sera faite.

Il s'agit pour nous de les informer sur les mesures qui ont été prises pour veiller à la santé et au bien-être de votre enfant afin de mieux l'accueillir.

Seront donc précisés : ses besoins spécifiques, votre projet ainsi que celui de ses soignants (si il y a lieu), les aménagements (espace, matériel...), l'organisation des soins et les partenariats prévus (personnes ressources, kinés, logopèdes, autres paramédicaux ...)

Le conseiller pédiatre remettra son avis sur les conditions mises en place.

S'en suivra un temps d'information et de réflexion en équipe (puéricultrices, infirmières, responsables, médecin du milieu d'accueil, P.O.) quant à la faisabilité du projet.

Le projet est réalisable ...vient maintenant le temps de faire connaissance.

LE TEMPS DE LA DECOUVERTE

Une période de familiarisation spécifique va être mise en place, cette période est très importante notamment pour établir un lien avec votre enfant, lui permettre de se sentir bien, diminuer ses peurs et établir un partenariat avec vous.

C'est un temps de découverte réciproque : l'enfant découvre son nouveau milieu de vie et nous découvrons votre enfant.

Les premiers jours vous l'accompagnerez dans sa section de vie.

Nous prendrons alors le temps d'échanger, d'observer, de récolter des informations sur ses besoins, de spécifier les rôles et les attentes de chacun.

Cela permettra d'adapter nos pratiques à chaque situation rencontrée.

Vous pourrez lui donner un repas, le faire dormir à la crèche, nous montrer votre façon de prendre soin de lui. Des questions pourront émerger durant cette période et nécessiter de nouveaux moments d'échanges entre vous et l'équipe.

Lorsque vous vous sentirez en confiance vous pourrez nous le laisser des petits moments tout seul. Nous les évaluerons chaque fois à votre retour et ajusterons nos pratiques si nécessaire pour pouvoir adapter ces périodes à son rythme.

L'entrée effective se fera alors dès que tous les acteurs se sentiront en confiance.

ET AU FIL DU SEJOUR ...

Vous aurez un rôle central dans ce projet car vous êtes le spécialiste de votre enfant.

Il sera donc important tout au long de l'accueil de travailler en partenariat avec vous par la continuité des contacts, des moments d'échanges réguliers, formels ou non.

Ils permettront de créer du lien entre vous, votre enfant et de ses intervenants.

Avec vous, nous continuerons nos observations et évaluations afin d'identifier au mieux ses compétences, ses réactions, ses émotions et vérifier si nous y répondons.

Avec vous, nous veillerons à lui apporter des réponses personnalisées en fonction de ses capacités et en accord avec son développement.

En accord avec vous, nous collaborerons avec les personnes ressources (médecins, kinés, logopèdes, service d'aides ...) afin de savoir sur quels aspects il est prévu d'agir, comment et par qui.

Cette cohérence et continuité des pratiques autour de lui, lui permettront de se sentir reconnu, valorisé et en sécurité.

CETTE PLACE ACTIVE ACCORDEE A VOTRE ENFANT VA SUSCITER L'EXPRESSION DE NOMBREUSES EMOTIONS. IL AURA DONC BESOIN DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADULTE POUR LES GERER

Avoir le droit d'exprimer ce qu'il ressent, d'être écouté dans ses joies, ses peurs, ses colères, sa tristesse, son agressivité, va aider l'enfant à accepter et comprendre ce qui se passe en lui, à l'amener à un sentiment de conscience de soi : « je suis différent de l'autre ».
Quelle que soit sa différence, l'enfant aura sa place.

De manière générale, le personnel a le souci d'être disponible, de porter intérêt, de valider le sentiment de l'enfant.

Toute l'organisation qui vous a été expliquée auparavant et qui vise à la stabilité du personnel dans les sections et à la continuité de l'accueil trouve ici son importance.

En effet, comment répondre aux émotions d'un enfant si on n'a pas pu suivre son évolution et comment l'enfant peut-il être suffisamment en confiance pour accepter que la puéricultrice l'accompagne dans ses émotions s'il ne la connaît pas ?

D'où l'importance qui sera également accordée par l'infirmière et l'assistante sociale d'être présentes dans les sections pour pouvoir être en relation autant que possible avec les enfants et les connaître.

Nous accompagnons vos enfants dans la manifestation de leurs émotions (pleurs, joie, conflits, colère...) de la manière la plus adéquate possible, en échangeant les différents points de vue des collègues.

Pratiquement, le personnel a le souci dès le matin de personnaliser l'accueil de l'enfant, de respecter ses petits rituels quotidiens et d'anticiper la journée pour le mettre en confiance.

Si le matin vous arrivez à plusieurs parents en même temps ou encore si la puéricultrice est occupée avec un autre enfant, le contact plus personnel aura lieu un peu plus tard.

Des sentiments d'angoisse, de colère, lors de la séparation seront toujours nommés, reconnus. Nous y répondrons de la façon la plus juste.

Tout au long de la journée, le personnel reste attentif à tous les petits signes de malaise qu'il constate : pleurs, jeux solitaires, fatigue anormale, difficultés d'endormissement... Ces observations sont partagées entre collègues pour essayer d'en trouver la cause si toutefois l'enfant ne peut la formuler. S'il semble ne pas retrouver son bien-être, d'office nous en discutons en réunion de service et vous en faisons part.

Rappelons ici également toute l'importance des échanges avec vous ; connaître toutes les particularités de votre enfant, ses besoins individuels, les émotions qu'il manifeste à la maison dans telle situation, aidera le personnel dans son souci de la recherche de son bien-être.

CERTAINES EMOTIONS CHEZ L'ENFANT SUSCITENT CHEZ VOUS DES INTERROGATIONS

Que faites-vous si mon bébé pleure ?

Même si la puéricultrice est occupée, elle accompagne ses pleurs en lui verbalisant que dès qu'elle a terminé avec son petit compagnon, elle s'occupera de lui. D'office un contact plus privilégié a lieu mais il arrive que, même si ses besoins sont satisfaits, il continue à pleurer.

En effet, les bébés pleurent pour communiquer un besoin immédiat mais aussi pour évacuer stress et tension. C'est pourquoi nous ne laissons pas votre enfant pleurer seul longtemps, ce qui augmenterait son angoisse.

Nous le prenons plusieurs fois si nécessaire, le changeons de place, le rassurons afin qu'il sente que nous sommes là pour répondre à ses besoins.

Comment gérez-vous les conflits entre enfants ?

La socialisation des jeunes enfants est conçue comme « être en relation avec ». Progressivement, ils vont interagir entre eux, faire preuve de curiosité les uns envers les autres. Si ces interactions sont constructives, elles vont également entraîner des conflits car ils deviennent capables d'entrer dans des rapports de force.

La vie en collectivité comporte une prise de risques et des apprentissages sont nécessaires : l'enfant a le droit de faire des expériences. Il va mettre en œuvre toute son énergie pour réaliser son projet et donc certains comportements pourront être qualifiés d'« agressifs ».

Face à ces conflits, la puéricultrice va d'abord observer, les enfants arrivant souvent à les gérer entre eux. Elle n'intervient que s'ils dégénèrent, à savoir s'ils perturbent l'activité des autres enfants ou s'ils portent atteinte à leur intégrité physique.

Elle verbalise ce qui s'est passé et pourquoi elle est intervenue.

Elle va apprendre à l'enfant à canaliser son énergie de façon sociable.

Au besoin, elle ajuste le déroulement de l'activité, en proposant par exemple un autre centre d'intérêt.

Elle met en évidence les choses positives plutôt que ce qui est négatif.

En aucun cas, l'enfant n'est qualifié d'une quelconque image.

Comment démarrer l'acquisition de la propreté ?

Des informations prises auprès de spécialistes de la petite enfance, il s'avère que « l'acquisition du contrôle sphinctérien et des conduites sociales associées, est conditionnée par des facteurs de maturation physique et d'évolution psychique. Il s'agit pour l'enfant d'une part de développer la capacité de rétention et d'évacuation volontaires et d'autre part, d'adopter des conduites socialement attendues à ce propos (petit pot, wc, chasse, prévenir, demander...) ».

Il importe donc de respecter le rythme de l'enfant comme nous l'avons déjà dit précédemment, mais aussi d'accompagner ensemble les émotions que cela suscite. Aucune échéance ne sera fixée.

Il est fréquent que l'enfant manifeste de l'inquiétude. La puéricultrice veille à l'apaiser, à le mettre en confiance mais jamais à le disqualifier au cours de son apprentissage.

L'enfant est informé que ce qui est attendu de lui est lié à son bien-être mais pas à une performance qui contentera l'adulte.

Nous constatons que certains enfants, par imitation des copains, acquièrent une certaine sécurité et démarrent le processus.

Il sera important que cette période d'apprentissage fasse l'objet d'échanges avec vous en vue d'une cohérence des pratiques entre la maison et la crèche.

Et face aux colères, comment agissez-vous ?

La colère est souvent une réaction à une frustration.

Cette émotion est entendue par la puéricultrice qui évite l'accumulation de situations qui génèrent de la frustration (trop d'interdits, pas assez de jeux...).

Par expérience, il nous a semblé important, dès que la colère a été reconnue, de ne pas insister sur cette colère et de la laisser s'exprimer le temps qu'il faut pour que l'enfant puisse à nouveau entrer en relation.

Il n'est pas peu fréquent que ce soit l'enfant lui-même qui reprenne contact avec la puéricultrice ou avec les autres enfants.

MAIS POUR VIVRE EN COLLECTIVITE, DES REGLES DE VIE S'IMPOSENT ...

En effet, donner une place active, accompagner les émotions, ne signifie pas « laisser faire » de manière anarchique et absolue.

Durant toute la journée, votre enfant va être en relation avec d'autres enfants. Nous observons régulièrement que de petits regroupements se créent spontanément. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous aménageons des « petits coins » dans les salles de jeux ; ils nous semblent propices aux interactions.

Toutefois, la possibilité est laissée à l'enfant s'il le souhaite de mener seul une activité.

La puéricultrice veille à valoriser individuellement les activités afin de permettre au groupe d'évoluer dans une ambiance sereine et épanouissante.

Mais pour cela des règles sont indispensables.

Signalons tout d'abord qu'elles sont adaptées aux niveaux de développement de l'enfant.

Des limites par rapport aux autres enfants, au personnel, au matériel sont clairement définies dans le respect de chacun. Elles sont formulées simplement, régulièrement, de manière à éviter d'être reçues négativement par l'enfant mais comme étant constructives pour son bien-être à lui et aux autres.

Il ya également des interdits qui ne sont pas négociables, notamment un comportement qui porte atteinte à l'intégrité physique d'un enfant ou à lui-même. Ils sont réduits au strict nécessaire.

Ces limites et ces interdits sont clairement déterminés et respectés par l'équipe de telle sorte que chaque puéricultrice ait une attitude ferme et cohérente. Chaque limite, chaque interdit fait l'objet d'une explication à l'enfant.

E. A LA RENCONTRE DES STAGIAIRES

Tout au long de son séjour, votre enfant va être en contact avec des stagiaires. En effet, nous acceptons de collaborer avec différentes écoles formant des puéricultrices et puériculteurs.

Nos réflexions sur le projet d'accueil nous ont amenées à diminuer le nombre de stagiaires et à imposer aux écoles des stages continus afin de rester cohérentes dans nos pratiques visant au respect du rythme de l'enfant et à la continuité de l'accueil.

Ils ne sont pas considérés comme du personnel et n'ont donc pas la charge d'une section.

Ils travaillent sous la supervision d'une puéricultrice et/ou de l'infirmière/assistant social.

En collaboration avec la monitrice de stage, leur travail est régulièrement évalué et réajusté si nécessaire.

L'enfant n'est confié au stagiaire que lorsqu'il manifeste des signes de confiance à son égard. Toutefois, si vous ne le désirez pas, vous pouvez nous en faire part.

Le premier jour le stagiaire est accueilli par l'infirmière qui l'informe du projet d'accueil, du règlement d'ordre intérieur, de l'organisation de la crèche ainsi que des exigences par rapport à son attitude (respect des horaires, politesse, respect des enfants, du personnel et des parents, respect du secret professionnel...).

Le stagiaire est ensuite présenté à la puéricultrice qui le prend en charge.

Celle-ci lui fait visiter la section, lui détaillant l'organisation et lui présentant les enfants qui en font partie. Ensuite, elle le présente aux autres membres du personnel.

En début de stage, une période de familiarisation pour l'élève est instaurée.

Il regarde, écoute, observe comment la puéricultrice soigne le petit groupe d'enfants qu'il suivra durant tout son stage.

Il ne s'occupe d'un enfant qu'après l'avoir observé deux à trois jours afin de connaître son rythme, ses petites habitudes, ses réactions, ses manifestations d'inconfort et que des signes de confiance se sont établis entre eux.

Les soins se font toujours sous la supervision de la puéricultrice.

Progressivement, le stagiaire agit mais toujours sous le regard averti de sa puéricultrice (administration du repas, mise au lit, change, accompagnement en salle de jeux...).

La monitrice de stage est informée de l'évolution du travail de son élève mais n'est pas amenée à soigner un enfant.

Les éventuelles activités que l'étudiant doit réaliser sont visées par les puéricultrices et proposées à l'enfant mais jamais imposées.

F. LA FIN DU SEJOUR APPROCHE DÉJÀ...

De nombreux liens se sont tissés tout au long du séjour à la crèche. Le passage vers l'école est un moment de changement important pour tous.

Vous quittez un univers familial mais aussi des personnes.

Il importe donc que la fin de séjour de votre enfant se passe le plus sereinement possible.

Comment gérer ce passage ?

Lors de la signature du contrat d'accueil, vous avez prévu la date de sortie de votre enfant.

Il sera possible de la modifier au vu de l'évolution de votre enfant ou d'un changement de situation familiale (nous vous rappelons que votre enfant est accepté à la crèche jusqu'à la rentrée scolaire - soit Noël, soit Pâques, soit la rentrée de septembre- qui suit l'âge des 3 ans). Toutefois, dans ce cas, il est important pour le personnel d'être prévenu suffisamment tôt du départ pour pouvoir le préparer. Nous vous demandons donc de nous prévenir dès que vous avez pris les premiers contacts avec l'école.

Les échanges avec le personnel sont également indispensables à ce niveau : connaître le nom de l'institutrice, le nom de l'école, être informé chaque fois que vous avez eu un contact avec l'école... permettra au personnel de préparer au mieux ce passage.

Nous vous permettons de modifier la fréquence de l'enfant en fin de séjour en vue de le familiariser à son nouveau milieu de vie.

Des petits rituels sont instaurés pour lui permettre de parler de l'école mais aussi informer le groupe du départ : un goûter plus particulier, préparations de souvenirs...

Il importe que toutes les transitions, qu'elles soient quotidiennes ou liées à la fin de séjour, se réalisent en douceur, sans précipitation. Prendre le temps, échanger avec le personnel en présence de votre enfant favorise ces transitions. Le personnel essaie d'être au maximum disponible pour vous accompagner dans ces moments.

G. NOS CONTACTS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

Dans un souci d'information, nous maintenons des contacts avec différents organismes et initiatives locales œuvrant au niveau de la petite enfance.

Dans notre hall d'entrée, figurent en permanence des informations concernant différents services dont vous pourriez avoir besoin durant le séjour de votre enfant à la crèche, à savoir : les services de garde d'enfants malades, les associations organisant des ateliers vacances, l'accueil temps libre de la ville d'Ath.

Le personnel d'encadrement est à votre disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements ou que des contacts soient pris avec ces institutions.

L'infirmière peut également être amenée à contacter la consultation O.N.E où votre enfant a été suivi durant ses premiers mois de vie afin d'assurer un suivi médical correct.

Des partenariats ont été instaurés avec la bibliothèque communale et la ludothèque.

En effet, nous louons des livres chaque trimestre et de plus, chaque mois un lecteur de la Bibliothèque vient lire en Crèche. Nous nous rendons également à la Ludothèque un fois par mois avec les plus grands afin de tester des nouveaux jeux. Parfois, nous accueillons, dans le cadre de l'éveil culturel et artistique subside en partie par l'ONE, des comédiens professionnels qui jouent leurs créations au sein d'une section.

EN CONCLUSION

Les grandes lignes directrices de notre projet d'accueil ont été établies.

Il n'est certes pas exhaustif.

S'occuper d'enfants confronte à la complexité : il n'y a pas une et une seule façon de faire...

Au fil du temps et de nos expériences il sera étoffé, affiné.

Pour cela nous veillerons à maintenir une dynamique de réflexion professionnelle.

Les confrontations des différents points de vue, fruits des observations, des expériences, des pratiques de chacun sont enrichissantes.

C'est pourquoi nous veillons à instaurer **des réunions de services régulières**. Elles ont pour objet les échanges concernant les pratiques professionnelles et leur cohérence par rapport au projet d'accueil.

L'infirmière et l'assistant social, **personnel d'encadrement**, veillent à être à l'écoute de l'équipe ou de chaque membre en particulier à tout moment et à ce que toutes les décisions prises dans le travail le soient en concertation avec l'équipe.

Elles sont le relais entre le personnel et le pouvoir organisateur pour offrir toutes les conditions **d'une qualité de vie professionnelle gratifiante**.

Des formations extérieures sont organisées chaque année.

Nous maintenons des contacts réguliers avec l'ONE au travers de rencontres avec notre coordinatrice. Au besoin nous pouvons faire appel également au conseiller pédagogique pour discuter de l'attitude à adopter face à des problèmes plus particuliers. Dans le cadre d'un « plan qualité accueil » auquel nous participons, nous bénéficions de l'encadrement de l'O.N.E qui nous est précieux pour maintenir cette dynamique de réflexion professionnelle.

Toute collaboration de votre part sera précieuse « pour aller plus loin  »...